

OBJET : Appel à candidatures pour le projet « Ecole en Scène » 2003-2004

- Aux Chefs des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire et spécial, organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateur et aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire, ordinaire et spécial, subventionné par la Communauté française ;
- Aux membres des services d'inspection de l'enseignement secondaire, ordinaire et spécial, organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- Aux membres des services de vérification de l'enseignement secondaire, ordinaire et spécial, organisé ou subventionné par la Communauté française ;
- A la Directrice générale de l'Enseignement obligatoire ;
- Aux représentants des Commissions décentralisées, pour l'Enseignement catholique ;
- Aux représentants du CPEONS pour l'enseignement officiel subventionné et aux représentants du C.E.C.P. ;
- Aux représentants de la FELSI.

Pour information :

- Aux syndicats du personnel enseignant ;
- Aux Associations de Parents.

Autorité : Ministre	Signataire : Pierre HAZETTE
-----------------------------------	---

Nombre de pages : **9** (y compris la première)

Bruxelles, le 19/09/2003

Aux chefs d'établissements de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que je vous fais parvenir l'appel à candidatures de l'opération « **Ecole en Scène 2003-2004** ».

La troisième édition est donc lancée et s'annonce sous les meilleurs augures.

Dès le 1^{er} octobre, toute l'équipe « Ecole en Scène » s'installe au Centre de Ressources pédagogiques situé avenue Einstein, 8 à 1300 Wavre et se réjouit déjà de vous y accueillir !

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pierre HAZETTE

Ecole en Scène

APPEL A CANDIDATURES

Le projet « L'Ecole en Scène », initié en l'an 2000 par le Ministre Pierre Hazette a d'emblée bénéficié du soutien de la Fondation Roi Baudouin, de la Communauté Wallonie-Bruxelles et de la coordination du Centre Dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse.

« L'école en scène » a pour but d'accueillir au sein de l'école des artistes en résidence afin de sensibiliser les élèves à l'expression et à la valorisation de leurs ressources par la pratique des arts de la scène. Cette résidence d'artistes peut faire fonction de projet culturel élaboré par l'école.

La rencontre de professionnels tels que les comédiens, chorégraphes, régisseurs, metteurs en scène, décorateurs, scénographes et la mise en commun des forces vives pour aboutir à la création d'un spectacle sont des moments magiques à jamais gravés dans les mémoires des participants et de surcroît très bénéfiques au développement personnel de l'adolescent.

En 2 éditions, l'Ecole en Scène a confirmé le réel intérêt du monde enseignant – et des élèves – pour les arts de la scène en comptant sur la participation de 70 écoles, 425 enseignants et près de 4.300 élèves.

Du neuf ?

En 2003-2004, cette opération inscrira sa spécificité dans la durée.

En effet, c'est toujours sous l'égide du Ministre Pierre Hazette, bénéficiant d'un appui financier de la Fondation Roi Baudouin, avec le soutien de la Loterie Nationale et de la Communauté française Wallonie-Bruxelles que se déroulera la 3^{ème} édition mais c'est dorénavant à Wavre dans les bureaux du Centre de Ressources pédagogiques que l'Ecole en Scène s'installera.

Par la même occasion, le Centre Dramatique de Wallonie pour l'Enfance et la Jeunesse cède sa place à une nouvelle équipe après avoir oeuvré pendant trois ans avec compétence et enthousiasme au service de l'opération! Qu'il en soit remercié !.

Qui peut participer ?

Tous les professeurs et les élèves des écoles d'enseignement secondaire et de l'enseignement spécial en Communauté française qui désirent s'ouvrir à une expérience d'« artistes en résidence ».

Les Avantages

« **L'Ecole en Scène** » permettra aux écoles participantes de travailler en partenariat avec un ou une artiste des arts de la scène pendant vingt demi-journées ou 10 jours complets. Au cours du second semestre de l'année scolaire 2003-2004, les partenaires développeront un projet qui favorisera l'expression de leur créativité en relation avec les arts de la scène.

Il ne s'agit pas de mettre l'artiste au service de l'école, ni l'école au service de l'artiste. L'école et l'artiste collaboreront en partenaires égaux. Ils se donneront le temps et la liberté de découvrir leurs richesses mutuelles, de s'interroger sur leurs approches respectives et de se remettre en question en privilégiant l'écoute.

« Ce n'est ni le professeur, ni l'artiste, mais la discussion qui choisit et qui décide du projet. Il faut une ouverture réelle. Pas un partenariat égoïste ou altruiste. » Jean-Claude Lallias, professeur de Lettres à l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) de Créteil (France).

« **L'Ecole en Scène** » offrira aux enseignants des formations davantage axées sur l'acquisition d'outils pédagogiques leur permettant d'initier les élèves aux pratiques théâtrales.

De plus, les écoles bénéficieront d'un soutien financier de 1.000 € pour couvrir des frais inhérents à cette opération ou organiser des sorties culturelles avec les élèves.

« **L'Ecole en Scène** » soutiendra les résidences d'artistes dans les établissements scolaires qui seront sélectionnés par un jury à l'issue du présent appel à candidatures.

La procédure :

La présente édition accordera une attention particulière aux projets qui favoriseront l'accès à la culture notamment dans les établissements où l'ouverture aux pratiques culturelles sera une priorité nouvelle pour les élèves. Ces projets privilégieront la qualité du partenariat avec l'artiste en résidence plutôt que de chercher à réaliser des spectacles de grande ampleur. Ils poursuivront cet objectif en y associant un groupe restreint et ciblé d'élèves.

L'appel à candidatures est ouvert à toutes les écoles d'enseignement secondaire et d'enseignement spécial en Communauté française, tous réseaux confondus. Un jury indépendant, composé d'experts du monde de l'enseignement et des arts de la scène ainsi que des représentants des administrations concernées, sélectionnera les lauréats sur base des critères suivants :

- La qualité du projet que l'école inscrira dans la formation culturelle de l'établissement et qui s'articulera éventuellement autour d'un ou de plusieurs socles de compétences.
- La faisabilité du projet, compte tenu du nombre de personnes impliquées et des objectifs poursuivis en terme d'épanouissement des élèves.

Une pratique antérieure des arts de la scène dans l'école n'est pas du tout une condition pour participer au projet.

Quels types de projets ?

- Création de « petites formes » (petites représentations) à partir de thèmes donnés.
- Préparation au regard du spectateur par la rencontre des acteurs, l'étude du texte, le travail en atelier...
- Découverte des métiers des arts de la scène (régie son et lumière, costumes, scénographie, mise en scène, décor etc.) à partir, par exemple, d'une discipline enseignée à l'école.
- Mise en place d'un projet interdisciplinaire en privilégiant la rencontre avec les artistes concernés (comédien, danseur, musicien, conteur, mime etc...).

Le nombre de journées de résidence d'artistes étant limité, les ambitions du projet devront donc être claires. Le processus de mise en œuvre du projet se décidera en partenariat avec l'artiste dès sa résidence à l'école.

Ces artistes seront, à l'instar des écoles, sélectionnés sur base d'un projet remis pour le 31 octobre 2003.

Conditions de participation ?

La direction de l'école s'engage à :

- Créer les conditions favorables à un accueil de qualité de l'artiste en résidence.
- Contribuer à une participation active et constructive de la part des élèves, des enseignants et de la direction.
- Inscrire régulièrement les professeurs concernés aux formations proposées.

Les promoteurs de l'opération « Ecole en Scène » s'engagent à :

- Informer les candidats, fin novembre 2003, du résultat de la sélection par le jury.
- Organiser, en décembre 2003, la rencontre avec l'artiste qui participera à la construction du projet de l'école sélectionnée.
- Apporter le soutien financier de 1.000 € en deux tranches : la première à la signature d'une convention préparée à cet effet, la seconde avant la clôture de la « résidence d'artiste ».

Pour introduire votre candidature :

Remplissez le formulaire de couleur bleue que vous trouverez ci-après et envoyez-le à l'adresse suivante : « Opération Ecole en Scène », Centre de Ressources pédagogiques, Avenue Einstein, 8, Zoning nord, 1300 Wavre, pour le vendredi 31 octobre 2003 au plus tard.

Responsable du projet : Geneviève Tilman
Coordinatrice : Sarah COLASSE

Téléphone : 02.213.17.50- 02.213.17.67
Fax : 02.213.17.09

E-mail : contact@ecoleenscene.be
Site : [http //www.ecoleenscene.be](http://www.ecoleenscene.be)

Ecole en Scène 2003-2004

Pour être pris en considération, votre dossier de candidature
doit être introduit

AU PLUS TARD LE vendredi 31 OCTOBRE 2003

(le cachet de la poste faisant foi)

SOUS PLI
EN DEUX EXEMPLAIRES

Ecole en Scène 2003-2004
Centre de Ressources pédagogiques
Avenue Einstein,8
Zoning Nord
1300 WAVRE

Pour introduire votre candidature à « L'Ecole en Scène 2003-2004 »

C'est très simple.

Il suffit de répondre à chacune des questions énoncées ci-après. Ces questions sont numérotées de 1 à 5. Vous répondrez aux questions dans le bon ordre, en rappelant chaque fois le numéro et le mot clé de la question (1. Ecole, etc.).

Votre réponse à chaque question se limitera à UNE page A4 maximum, si possible dactylographiée. Vous formateriez la page comme bon vous semblera ; l'objectif est de nous remettre un texte clair et lisible.

Si vous avez des questions sur la manière de présenter votre candidature ou sur les types de projet que vous souhaitez développer, contactez

Responsable du projet : Geneviève Tilman

Coordinatrice : Sarah COLASSE

téléphone : 02 213 17 50 ou 02 213 17 67

fax : 02 213 17 09

e-mail : contact@ecoleenscene.be

1. ECOLE

- Dénomination officielle et complète de l'école
- Adresse, code postal, localité de l'école
- Nom et titre de fonction de la direction
- Nom et fonction de la personne de contact pour le projet de « L'Ecole en Scène »
- Téléphone, fax et adresse e-mail de la personne de contact (coordonnées à l'école et coordonnées privées si la personne de contact le souhaite)

2. PROJET

Proposez un titre pour votre projet.

Décrivez le type d'activité que vous souhaitez développer en partenariat avec un(e) artiste en résidence.

Le document de l'appel à candidatures énonce quelques exemples qui peuvent vous inspirer : création de « petites formes », initiation à la chorégraphie, visionner un spectacle, initiation aux formes d'expression artistique par le biais de la parole et du corps, etc. **Ne les transcrivez pas tels quels.** Etayez votre idée, détaillez-la, définissez-la en relation avec le projet d'établissement et en relation avec un ou plusieurs socles de compétences.

3. DEFI

« L'Ecole en Scène » vise à soutenir l'épanouissement des élèves et des enseignants par le biais de l'expression de leur créativité en relation avec les arts de la scène. La « résidence d'artiste » permettra ainsi :

- d'ouvrir de nouveaux horizons au sein de l'école,
- d'ouvrir l'école sur son environnement culturel en relation avec les arts de la scène,
- d'initier de nouvelles ententes et de nouvelles collaborations au sein de la communauté scolaire,
- de faire découvrir, aux élèves et enseignants, les ressources qu'ils ont en eux mais qu'ils n'ont pas eu l'occasion de valoriser,
- de remédier à un manque d'intérêt pour les arts de la scène ou à des difficultés d'accès au monde de la création ou de la production artistique.

Décrivez le défi que vous voulez relever en relation avec ces objectifs ; dites-nous les besoins ou les difficultés auxquels l'école est confrontée dans ces domaines et auxquels vous voulez remédier par le biais du projet; précisez les souhaits qu'avait l'école mais qu'elle n'a jamais eu l'occasion de réaliser, etc.

4. DIVERSITE

« L'Ecole en Scène » veut impliquer, dans la participation aux résidences d'artistes, les élèves et les enseignant(e)s qui, de prime abord, ne sont pas initiés au monde des arts de la scène. Par ailleurs, ces résidences permettront d'éveiller et de valoriser des aptitudes communes à divers types d'acteurs scolaires et de créer ainsi, au-delà des partages de fonction ou de disciplines, des collaborations nouvelles.

Précisez les partenaires de l'école que vous souhaitez impliquer dans la résidence d'artiste :

- les élèves : précisez les diverses sections de l'enseignement qu'elles/ils fréquentent et motivez la raison de la diversité que vous proposez de composer (mise en commun de compétences diverses, de tranches d'âge diverses, etc.) ;
- les enseignant(e)s : précisez les enseignants qui participeront à la résidence d'artiste, leurs disciplines et motivez leur implication sur base de leurs centres d'intérêt ;
- souhaitez-vous également impliquer des membres du personnel administratif et technique, voire même les parents d'élèves ? Si oui, précisez pourquoi et comment ; si non, précisez pourquoi également ;
- précisez le nombre de participants (élèves, enseignants, personnel, parents) que vous souhaitez impliquer.

5. FAISABILITE

Précisez la manière dont l'école s'organisera pour que la résidence d'artiste se déroule dans de bonnes conditions :

- Comment les élèves et les enseignants pourront-ils dégager le temps de participer à la résidence d'artiste ?
- Comment la diversité des participants sera-t-elle organisée ? Par regroupement de classes ou par constitution d'une équipe « Ecole en Scène » regroupant quelques élèves et enseignants de différentes sections ?
- Précisez les périodes entre janvier et fin mai 2004 au cours desquelles l'artiste pourra de préférence travailler en résidence à l'école pendant 20 demi-journées.

Le dossier de candidature comprenant les réponses aux cinq questions sera signé, pour accord, par la direction de l'école avant d'être envoyé à l'adresse suivante :

**Centre de Ressources pédagogiques à Wavre
Avenue Einstein, 8
Zoning Nord
1300 WAVRE**